



Traité Baba Kama

Michna 2 - Chapitre 2

כיצד השן מועדת לאכל את הראוי לה?
והבהמה מועדת לאכל פרות וירקות.
אכלה כסות או כלים,
משלים חצי גזק.
במי דברים אמורים?
ברשות הגזק,
אבל ברשות הרבים, פטור.
ואם נהנית, משלים מה שנהנית.
כיצד משלים מה שנהנית?
אכלה מתוך הרחבה, משלים מה שנהנית;
מצדי הרחבה, משלים מה שהזיקה.
מפתח חנות, משלים מה שנהנית;
מתוך חנות, משלים מה שהזיקה.

Dans quelle mesure « LA DENT » est-elle considérée [d'emblée] comme
« MOU'AD » (ouvrant ainsi la voie à un dédommagement intégral du dégât occasionné) ?

Lorsqu'il consomme [un élément] qui lui est adapté.

[Ainsi,] un animal est « MOU'AD » lorsqu'il consomme des fruits et des légumes ; s'il a mangé un vêtement ou des ustensiles, il (le propriétaire de l'animal) [ne] paie [que] la moitié du dommage.

Quand dit-on cela ? [Lorsque le dommage survient] dans le domaine du responsable. Par contre, lorsqu'il survient dans un « Domaine Public », il (le responsable) est dispensé [de payer ce qui a été endommagé], si [ce n'est] lorsque [l'animal] a eu un plaisir [suite à ce qu'il a consommé, où] (il doit payer) la valeur de ce dont [l'animal] a profité [personnellement].

[Toutefois,] dans quel cas (paie-t-il) ce sont [l'animal] a profité ? [S'il (l'animal) a mangé [l'aliment d'autrui] au milieu d'une rue (qui constitue un « Domaine Public »), il (le responsable) doit payer la valeur ce dont [l'animal] a profité [personnellement]. [Par contre, si cela se passait] sur les côtés de la rue (qui ne sont pas considérés comme faisant partie du « Domaine Public »), il (le responsable) doit payer ce que [l'animal] a endommagé [effectivement]. [Si l'animal mange un aliment qui se trouve] à l'entrée d'un magasin, il (le responsable) doit payer la valeur de ce dont [l'animal] a profité [personnellement].

[Si cela se passe] à l'intérieur du magasin, il (le responsable) doit payer ce que [l'animal] a endommagé



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

[effectivement].



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions